

Conseil municipal 13 juillet 2022
Compte-rendu de séance

Le 13 juillet 2022 à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 6 juillet 2022, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Chantal CHATAGNIER - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX.

Absents :

Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Christelle VAUCHER.

- > dont pouvoir donné par Philippe VILARD à Gilles FONTAINE
- > dont pouvoir donné par Jean-Paul DE SOUSA à Géraldine MALTERRE
- > dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 10
- absents : 5
- procurations : 3

Date d'affichage : 21/07/2022

Secrétaire de séance désignée par le conseil : Chantal CHATAGNIER

Approbation du compte-rendu du 16 juin 2022

Le compte-rendu du 16 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Moulin Mairie : pose d'une clôture
- Les Bergers Nizerel : division de parcelle

DIA :

- Village

Permis de construire :

- Creux Gonin Ternant : véranda
- Léal : aménagement d'une grange

Autorisation de travaux :

- Travaux pour la rénovation énergétique de l'école

Bâtiments communaux :

Les membres du conseil municipal ont été invités à rencontrer le CAUE le 30 juin pour une restitution de la réflexion menée sur l'aménagement du centre bourg. L'extension du réseau électrique sera réalisé en aérien, avec 14 points lumineux, aux champs de Saint-Bénigne. Le programme est réalisé par le SIEA avec un reste à charge pour la commune de l'ordre de 22 880.66 €.

Voirie :

Le Conseil départemental a réalisé un passage piéton sur la RD2 dans la zone commerciale du Grand Mollard. Cet aménagement permet de sécuriser la traversée de la RD2 et de permettre une circulation piétonne entre les deux ensembles commerciaux

Finances :

Les crédits 2022 ouverts relatifs aux dotations d'amortissements du budget assainissement sont insuffisants pour un montant de 252 €. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative suivante :

Section fonctionnement :

- article 617/011 dépenses : - 252 €
- article 6811/042 dépenses : + 252 €

Section investissement :

- article 2158/21 dépenses : + 252 €
- article 28158/040 recettes : + 252 €

Suite au dossier déposé auprès de la DETR pour les travaux d'aménagement du cimetière une subvention de 2 199 € a été allouée.

Etude de devis

Le conseil municipal valide les devis suivants :

- Un devis de 594 € TTC pour le nettoyage des vitres de l'école, la garderie et la mairie par les entreprises NJ services et FDS.
- Un devis de 2 280,15 € TTC pour la pose d'une nouvelle clôture à l'école et d'un brise vue dans la zone de stockage du local technique par l'entreprise Z Services.
- Un devis de 4 983 € TTC pour la réalisation d'une douche dans un appartement au clos Berthet par l'entreprise Anthony Morel.
- Un devis de 6 375 € TTC du centre de gestion pour le classement des archives de la mairie.

Agents communaux :

Le contrat de Françoise Debost est prolongé jusqu'au 31 juillet à raison de 19h par semaine.

Commissions communales :

La commission cimetière s'est réunie le 1^{er} juillet pour réfléchir à un aménagement de l'entrée du cimetière permettant d'améliorer l'accès des véhicules qui y interviennent et alléger le portail.

La Préfecture demande à la commune de nommer deux référents ambroisie. A ce jour, le référent ambroisie est Christian Brouillard. Madame le Maire propose Bastien Rochet pour cette mission. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour nommer Bastien Rochet deuxième référent ambroisie.

Communauté de communes Bresse Saône :

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2021 du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Christian Perdrix rend compte de la commission bâtiments du 12 juillet, et Géraldine Malterre de la commission environnement du 23 juin.

Informations diverses :

Les membres du conseil municipal rendent compte de diverses réunions.

Philippe Vilard a représenté la commune à l'AG du foot le 17 juin.

Catherine Pomet, Chantal Chatagnier et Stéphanie Dey ont participé au conseil d'école le 23 juin. Les effectifs seront de 148 élèves pour la rentrée 2022/2023.

Gilles Fontaine rend compte de la réunion du SIVU relative à l'entretien du bief du Lard.

Madame Le Maire, Gilles Fontaine et Philippe Vilard ont participé dimanche 26 juin à l'AG de l'amicale des pompiers. Le CPINI compte à ce jour 13 pompiers volontaires.

Catherine Pomet a assisté à une visio-conférence concernant le recensement de la population. Ce recensement obligatoire se tiendra du 19 janvier au 18 février 2023.

Gilles Fontaine rend compte de la réunion du syndicat d'eau Saône-Veyle-Reyssouze du 28 juin. A noter le remplacement, prévu en 2023, de la canalisation principale qui traverse la commune de la RD2 à la RD933.

Christian Brouillard a représenté la commune pour « Les Jeudis de l'agriculture ». Cette rencontre organisée par la FDSEA et les JA à la ferme d'Hugo Danancher a permis un échange autour des problématiques agricoles et de leur intégration dans les communes.

Chantal Chatagnier et Gilles Fontaine ont assisté à une réunion sur le plan de gestion de l'île de la motte le 6 juillet. Cette rencontre à l'initiative du conservatoire des espaces naturels sensibles a permis de faire un bilan des actions menées depuis 10 ans et de présenter le plan d'action prévus sur 2021-2027 en matière de protection des plantes, des mammifères et des oiseaux à protéger dans ce périmètre.

Madame Le Maire félicite la classe des CM1/CM2 qui a reçu le 5 juillet le 3ème prix départemental des petits artistes de la mémoire. Ce projet à l'initiative d'Annick Guerin, leur enseignante a permis aux élèves de travailler sur la Première guerre mondiale et de créer un livret de chanson alliant travail historique et artistique.

Clôture de la séance à 21h15

